

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE VILLE DE ST-PAMPHILE
MRC DE L'ISLET

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 JUILLET 2024

À une assemblée ordinaire du conseil de Ville de St-Pamphile tenue à la salle du conseil le 2 juillet 2024 à 19 heures 30, à laquelle assemblée étaient présents: M. Mario Leblanc, maire, les conseillers : Mmes Francine Couette, Karine Godbout et Marlène Bourgault, MM. Sébastien Thibault, Richard Côté et Gaétan Anctil, tous membres du conseil et formant quorum. Il a été étudié, statué et décrété ce qui suit :

1. MOT DE BIENVENUE

M. le maire souhaite la bienvenue aux membres du conseil et aux citoyens.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : La conseillère Francine Couette
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE l'ordre du jour soit accepté avec modifications :

Ajout du point 13.7 dans Correspondance : PAFIRSPA – Subvention réfection piscine

Report du point 7.1 – Appel d'offres 2024-002 enrobé bitumineux-
Résultats d'ouverture à l'ajournement du 3 juillet 2024.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 JUIN 2024 & DU 17 JUIN 2024

IL EST PROPOSÉ PAR : Le conseiller Gaétan Anctil
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 3 juin 2024 et de l'ajournement du 17 juin 2024 soit par la présente acceptés et signés séances tenantes par le maire et la greffière-trésorière adjointe présente à l'assemblée en cours.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été soulevée.

5. ADMINISTRATION ET RÈGLEMENTS

5.1. NOMINATION DU MAIRE SUPPLEANT

IL EST PROPOSÉ PAR : Le conseiller Gaétan Anctil
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

2024-132

2024-133

2024-134



2024-135
N° de résolution
ou annotation

QUE la conseillère Marlène Bourgault soit nommé maire suppléant pour les quatre prochains mois.

5.2. DESJARDINS – DOCUMENTS À SIGNER POUR LES SERVICES VIRTUELS

IL EST PROPOSÉ PAR : La conseillère Marlène Bourgault
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE la Ville de Saint-Pamphile autorise le maire, M. Mario Leblanc et la directrice générale, Mme Alexandra Dupont, à signer le formulaire de Desjardins qui désigne Mme Joëlle Vitalis, adjointe administrative, comme administrateur principal aux fins d'utilisation du service AccèsD Affaires, en bonification à la directrice générale déjà désignée comme administrateur principal.

5.3. RENOUELEMENT ASSURANCE COLLECTIVE

IL EST PROPOSÉ PAR : La conseillère Francine Couette
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE la Ville de Saint-Pamphile accepte la proposition de renouvellement des assurances collectives de Desjardins Assurances en date du 1^{er} juillet 2024, pour une durée d'un an, signifiant une augmentation de 16.74%.

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun point.

7. TRANSPORT

7.1. APPEL D'OFFRES 2024-002 ENROBÉ BITUMINEUX – RÉSULTATS D'OUVERTURE

Ce point est reporté à l'ajournement du 3 juillet 2024.

7.2. GABARIT RAPPORT FINAL PAUTC PROLONGÉ

IL EST PROPOSÉ PAR : La conseillère Karine Godbout
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE la Ville de Saint-Pamphile accepte le rapport final PAUTC attestant les pertes de revenus subies et les dépenses découlant de la pandémie de COVID-19.

7.3. MTQ – TRAVAUX SUR LA ROUTE 204

Monsieur le maire informe la population que le début des travaux de réfection de la chaussée sur la route 204 par le MTQ est prévu débiter à l'été et ce, pour une durée estimée à 15 semaines.

7.4. TRANSPORT-ADAPTE – DEMANDE D'AUGMENTATION DU TARIF

IL EST PROPOSÉ PAR : Le conseiller Richard Côté
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE la Ville de Saint-Pamphile accepte l'augmentation de tarif qui passera de 3.00\$ à 3.50\$ par embarquement à compter du 1^{er} juillet 2024 pour les déplacements offerts entre les sept municipalités du sud de la MRC de L'Islet par le Transport adapté L'Islet-Sud.

7.5. TRANSPORT ADAPTE – PLAN DE TRANSPORT ANNUEL 2024

IL EST PROPOSÉ PAR : Le conseiller Richard Côté
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE la Ville de Saint-Pamphile accepte le Plan de transport annuel 2024 de l'organisme Transport adapté L'Islet-Sud.

2024-136

2024-137

2024-138

2024-139



2024-140
N° de résolution
ou annotation

8. HYGIÈNE DU MILIEU

Aucun point.

9. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

9.1. VOLET 2 DU PROJET MADA

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Pamphile a adopté son plan d'action et sa politique MADA en 2022;

CONSIDÉRANT l'importance qu'accorde le conseil de la municipalité de Saint-Pamphile à l'épanouissement des aînés et qu'il compte prendre en compte les besoins et priorités des aînés dans la détermination des orientations et projets de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Pamphile souhaite favoriser la mise en œuvre de ce plan d'action réalisé en collaboration avec sa communauté;

CONSIDÉRANT QUE le ministère de la Santé et des Services sociaux a lancé un appel à projets au volet Soutien à la réalisation de politiques et de plans d'action en faveur des aînés du Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés;

CONSIDÉRANT QUE ce volet du programme permet d'embaucher une ressource qui pourra soutenir les municipalités faisant partie de la démarche commune, avec l'étroite collaboration de celles-ci, dans la mise en œuvre de leur plan d'action;

CONSIDÉRANT QUE la MRC coordonne le travail de cette nouvelle ressource qui soutiendra les municipalités dans la réalisation de leur plan d'action, en plus d'assurer la réalisation du plan d'action territorial;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Le conseiller Gaétan Anctil

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE la municipalité de Saint-Pamphile donne son accord pour participer à une démarche collective regroupant plusieurs municipalités de la MRC de L'Islet, coordonnée par cette dernière, et de désigner Mme Marlène Bourgault comme élue responsable de cette démarche.

10. LOISIRS ET CULTURE

10.1. AUTORISATION DEPENSE – SYSTÈME REFRIGERATION ARENA

CONSIDÉRANT QUE l'organisation

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Le conseiller Sébastien Thibault

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE la municipalité accepte la dépense d'un montant de 12 743.61\$ + taxes auprès de l'entreprise CIMCO pour la maintenance corrective sur le « chiller » dans le but d'améliorer l'efficacité du système de réfrigération. Ce prix exclus le temps, les dépenses et le déplacement de la main d'œuvre spécialisée en temps supplémentaire, le transport et la livraison ainsi que le réfrigérant CO2.

11. URBANISME, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISME

11.1. RAPPORT SUR LES PERMIS

IL EST PROPOSÉ PAR : La conseillère Francine Couette

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

2024-141

2024-142



N° de résolution
ou annotation

Que le rapport sur l'émission des permis suivants, pour la période de juin 2024, soit par la présente accepté :

Gabriel Bourgault	900, rang Double
Sylvain Pellerin	1300, Elgin Nord
Daniel Blanchet	1110, Elgin Nord
Jean-Yves Pelletier	2189, rang Double
Rita Bourgault	295, Elgin Sud
Maurice Dion	22, rue Blanchet
Daniel Jalbert	1920, rang Double
Germain Thériault	56, rue Guimond Ouest
Lucie Ouellet	82, Principale
Martin Litalien	149, rang des Gagnon
Maison de la famille	21, rue Principale
Daphnée Thibodeau	95, rue Guimond Est
Mario Jean	2995, Elgin Nord
Desneige Pelletier	100, rue Principale
Robert Albert	1369, rang Double
Pierre Daigle	119, Principale
Rodrigue Blanchet	702, Principale
Richard Pelletier	153, Elgin Sud
Daniel Laforest	861, Elgin Nord
Gino Chabot	180, rue des Cèdres
Nathalie Beaumont	396, route Elgin Sud
Keven Anctil/Manon Miville	3249, rang Double
Marie-Claude Lavoie	328, rue Principale
Geneviève Thérout	2323, rang Double
Steve Leclerc	690, Elgin Sud

12. FINANCES

12.1. COMPTES À PAYER

IL EST PROPOSÉ PAR : Le conseiller Richard Côté
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

Que les comptes apparaissant au journal des achats du mois de juin 2024 au montant de 425 416.41\$ et les achats figurants sur la carte VISA pour le mois de mai 2024 au montant de 423.81\$ soient acceptés et payés. Je certifie qu'il y a les crédits nécessaires au paiement des comptes ci-haut mentionnés.

Alexandra Dupont, Directrice générale greffière-trésorière

13. CORRESPONDANCES

13.1. INVITATION À PARTICIPER AU TOURNOI DE GOLF DES ERABLES

Le conseil municipal ne participera pas à cet événement.

13.2. DEMANDE DE COMMANDITE – TOURNOI DE GOLF DES ERABLES

IL EST PROPOSÉ PAR : La conseillère Francine Couette
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE la municipalité participe au tournoi des érables en remettant des objets promotionnels pour une valeur de 100\$.

13.3. REMERCIEMENT GALA MERITAS – BOURSE FREDERIC VAILLANCOURT

Monsieur le maire transmet les remerciements reçus de l'École secondaire La Rencontre pour la participation de la municipalité à la Bourse Frédéric Vaillancourt lors du Gala méritas 2023-2024.

2024-143

2024-144



N° de résolution
ou annotation

2024-146

13.4. DEMANDE DE COMMANDITE – FORESTIERS

IL EST PROPOSÉ PAR : La conseillère Marlène Bourgault
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE la municipalité autorise le prêt de la surface de Dek hockey à l'équipe Les Forestiers le 23 août prochain entre 19 h et 22 h pour leurs parties de fin de saison.

Le conseiller Sébastien Thibault se retire de la décision.

13.5. DEFILE 2024 DU FESTIVAL DU BÛCHEUX

IL EST PROPOSÉ PAR : Le conseiller Richard Côté
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE la municipalité autorise le Festival du Bûcheux à tenir son défilé annuel le 24 août 2024 dès 18 h sur la rue Principale et la route Elgin Sud.

13.6. DEFI-VELO PIERRE DAIGLE

Monsieur le maire informe la population quant à la décision du comité du Défi Vélo Pierre Daigle à mettre fin au Défi Vélo Pierre Daigle.

13.7. PAFIRSPA

Monsieur le maire informe la population que la municipalité a reçu un refus du Ministère de l'Éducation suite à la demande de subvention dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein-air volet 1 pour le projet de réfection de la piscine.

14. TOUR DE TABLE DES ÉLUS

Chacun des élus communique de l'information à la population à propos de leurs dossiers.

15. AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE AU 3 JUILLET 2024 À 19 H

IL EST PROPOSÉ PAR : Le conseiller Gaétan Anciault
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE la présente assemblée soit ajournée au mercredi 3 juillet 2024 à 19 h.


Mario Leblanc, maire


Joëlle Vitalis, greffière-trésorière adjointe

2024-147